



PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
19 novembre 2016

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni samedi 19 novembre 2016, à 8h00 à l'hôtel Courtyard by Marriott à Saint-Denis.

Présents :

Anny GOUY, Michèle GROSSET, Sandrine HAYEZ, Colette KOZIOL, Delphine MAITRE et Laurence QUERE,
Alain BARRES, Florian BONTEMPS, Victor BRIAIS, Bernard BURGHGRAEVE,
Alain CAPITAINE, Jérôme FREGNACQ, Pascal GRUNER, Alain LEGAL, Joël MORIN, Jean-Charles PACHE, Valéry PENEL-CAPELLE, Patrick PICOULEAU, Aïsa RAMDANI et Patrice THILLET Administrateurs ;
Mathias DUROUX, Expert-comptable ;
Mohamed DEKKALI, Responsable administratif ;
Joël NACCACHE, Conseiller.

Représentant C.C.E. :

Gilles LETORT et Alain NERO.

Absents excusés :

Isabelle LEVASSEUR, Frédéric COLIN, et Patrick ROESCH Administrateurs ;
Eric MONTANER, représentant du C.C.E.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. La Présidente, Anny GOUY, ouvre la séance à 8h05.

« Bonjour à toutes, bonjour à tous

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce Conseil d'Administration d'Automne. Le temps s'y prête bien et les feuilles se ramassent à la pelle....

Notre Conseil d'Administration est renouvelé pour une grande part et j'espère que les « petits nouveaux » s'y sentiront bien. Pour les anciens, ils savent qu'ils sont les bienvenus et que nous comptons sur leur participation pour nous aider à traiter tous les points qui seront abordés aujourd'hui.

Je laisse donc la parole à notre Secrétaire de session et vous souhaite une bonne réunion ».

Mutuelle Santé Eiffage Energie

117 rue du Landy -B.P. 80008 -93213 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Téléphone : 01 55 87 53 00 -Télécopie : 01 55 87 53 05 mutuelle.energie@eiffage.com

Mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité - agréée par arrêté préfectoral du 10 février 2003 -rnm 391 526 225

Alain BARRES énumère les différents points de l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 4 juin 2016,
- Activité du Service Administratif,
- Situation financière au 31 octobre 2016,
- Rapport de l'expert-comptable,
- Évolution des prestations et des cotisations pour l'année 2017,
- Modifications statutaires,
- Désignation du commissaire aux comptes 2017 – 2022,
- Nomination aux fonctions clés,
- Validation des politiques écrites,
- Présentation du rapport ORSA,
- Cas particuliers et questions diverses.

1°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2016

Aucune rectification n'étant demandée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2°) Activité du service administratif

Monsieur DEKKALI commente les tableaux distribués en séance.

a) Effectifs au 31/10/2016

On notera, en préambule, que le périmètre des entités mutualisantes que nous allons étudier est constant par rapport à l'année précédente (pas d'entrée ni de sortie de sociétés).

Dans le 1er tableau intitulé "EFFECTIFS", le comparatif entre ceux au 31/10/2016 et ceux au 31/10/2015 met une fois encore en évidence une baisse générale des effectifs.

Nous constatons encore une fois une baisse tant au niveau des adhérents membres A (-148) qu'au niveau des bénéficiaires (conjointes et enfants respectivement -107 et -197).

Il s'agit d'une baisse générale et toutes les entités sont concernées. Phénomène lié à la conjoncture et la politique du groupe qui perdure maintenant depuis plus de 4 ans.

C'est également la conséquence de la mise en place de la mutuelle obligatoire pour tous les salariés depuis le 1er janvier 2016. Dans ce cas là, ce sont les membres B qui sont concernés directement par cette mesure.

Si nous poursuivons notre analyse, on constate une baisse conséquente des bénéficiaires actifs -552 (soit -3,2 %). Les bénéficiaires inactifs accusent quant à eux une augmentation de 100 ; ce qui représente 2,60 % de + par rapport à la situation au 31/10/2015.

Vous trouverez, ci-dessous, une illustration graphique de ces évolutions.

Dans les adhérents inactifs, nous avons les retraités et les chômeurs. Pour ces derniers, nous assistons à une baisse significative de leur nombre -34 soit près de 17 % de moins par rapport à l'année dernière.

Pour rappel, l'ANI (l'Accord National Interprofessionnel) impose aux mutuelles de proposer à ses adhérents devenus chômeurs suite à un licenciement, rupture conventionnelle et démission pour cause légitime, un maintien au prorata de leur temps de présence dans l'entreprise avec un maximum d'1 an.

Cette adhésion est gratuite donc sans cotisation pour l'adhérent et ses ayants droits.

Malgré une baisse de leur nombre, ceci n'est pas sans conséquence sur le budget de la mutuelle.

Vous trouverez en annexe un tableau de ventilation des chômeurs par catégorie et par mois depuis le début de l'année. Et également une ventilation par membre.

Ce tableau permet de mesurer, non pas le coût de la portabilité, mais plutôt le manque à percevoir.

Dans le cas présent 90 000 € de cotisations "offertes" au 31 10 2016 avec une prévision à 108 000 € pour la fin de l'année.

Le ratio actifs sur inactifs est de fait en légère baisse en rapport à ce qui a été décrit précédemment. 4.47 actifs pour 1 Inactifs en octobre 2015 contre 4.22 actifs pour 1 inactifs en octobre 2016.

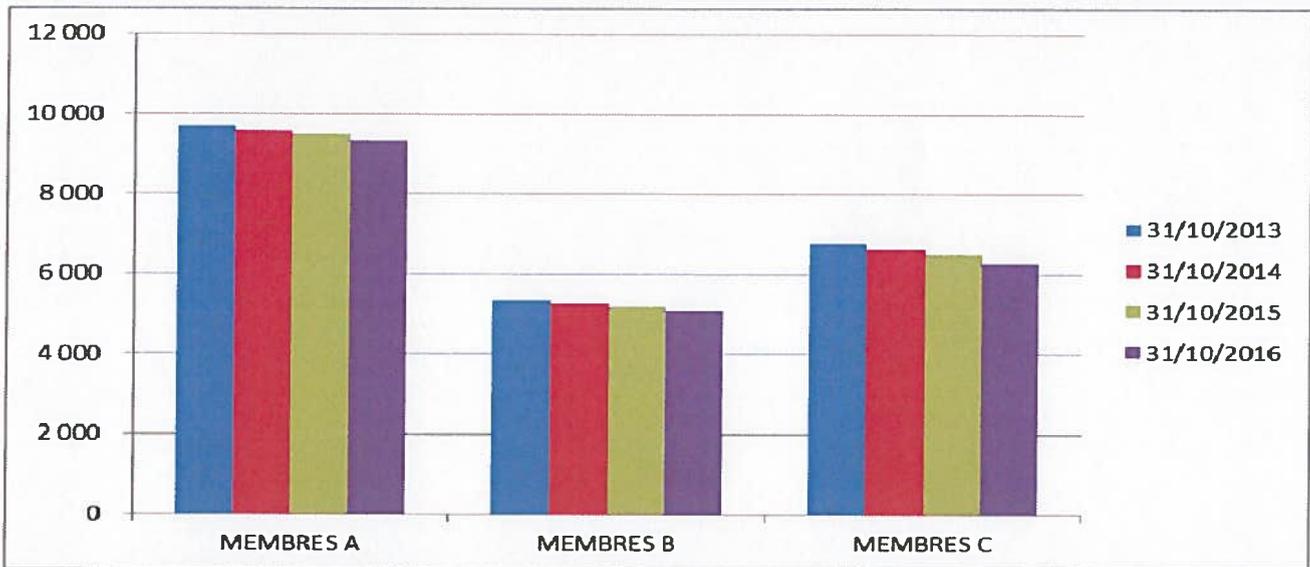
ACTIVITE DU SERVICE ADMINISTRATIF AU 31 OCTOBRE 2016

EFFECTIFS				
	31/10/2015	31/10/2016	Différence sur 12 mois	Variation en % sur 12 mois
MEMBRES A	9 463	9 315	-148	-1.56%
MEMBRES B	5 191	5 084	-107	-2.06%
MEMBRES C	6 483	6 286	-197	-3.04%
TOTAUX	21 137	20 685	-452	-2.14%
Dont adhérents actifs	7 332	7 128	-204	-2.78%
Dont adhérents inactifs	2 131	2 187	56	2.63%
- Adhérents retraités	1 926	2 016	90	4.67%
- Adhérents chômeurs	205	171	-34	-16.59%
Adhérents actifs / inactifs	3.44	3.26		
Dont bénéficiaires actifs	17 276	16 724	-552	-3.20%
Dont bénéficiaires inactifs	3 861	3 961	100	2.59%
Bénéficiaires actifs / inactifs	4.47	4.22		

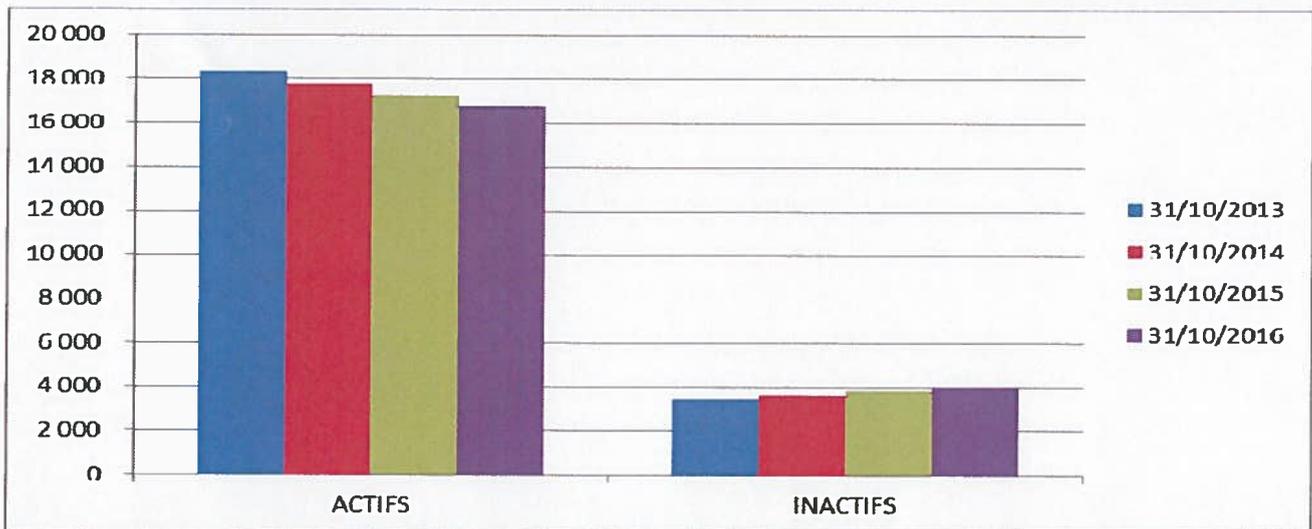
	31/10/2015		31/10/2016	
ADHERENTS SEULS	3 709	39.19%	3 682	39.53%
ADHERENTS COUPLES	2 209	23.34%	2 210	23.73%
ADHERENTS FAMILLES	2 665	28.16%	2 545	27.32%
ADHERENTS SEULS AVEC ENFANTS	880	9.30%	878	9.43%
		100.00%		100.00%

VARIATIONS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016				
	Adhésions	Radiations	Différences	
MEMBRES A (Adhérents)	963	1 080	-117	-1.24%
MEMBRES B (Conjoints)	508	601	-93	-1.80%
MEMBRES C (Enfants)	892	1 204	-312	-4.73%
TOTAL	2 363	2 885	-522	-2.46%

EVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 4 ANS				
	31/10/2013	31/10/2014	31/10/2015	31/10/2016
MEMBRES A	9 689	9 582	9 463	9 315
MEMBRES B	5 324	5 281	5 191	5 084
MEMBRES C	6 777	6 631	6 483	6 286



EFFECTIFS BENEFICIAIRES SUR 4 ANS				
	31/10/2013	31/10/2014	31/10/2015	31/10/2016
ACTIFS	18 344	17 816	17 276	16 724
INACTIFS	3 446	3 678	3 861	3 961



ANNEXE

PORTABILITE - EFFECTIFS CHÔMEURS

Situation au : 31/10/2016

VENTILATION PAR CATEGORIE

VENTILATION PAR CATEGORIE MOIS PAR MOIS

	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	Manque à percevoir		
											Effectifs	Cotisation	Total
Adhérent seul	90	84	74	73	69	78	89	99	98	92	846	38.95	32 951.70
Adhérent Couple	27	27	21	23	23	24	25	25	24	25	244	67.95	16 579.80
Adhérent Famille	47	46	45	48	50	46	50	46	43	38	459	72.70	33 369.30
Adhérent seul avec enfant(s)	15	11	10	8	12	15	19	22	14	16	142	48.60	6 901.20
TOTAUX ADHERENTS	179	168	150	152	154	163	183	192	179	171	1 691		89 802.00

Depuis le mois précédent

	30/09/2016	31/10/2016	Variation
Adhérent seul	98	92	-6
Adhérent Couple	24	25	1
Adhérent Famille	43	38	-5
Adhérent seul avec enfant(s)	14	16	2
TOTAUX ADHERENTS	179	171	-8

EXTRAPOLATION AU 31/12/2016

	Effectifs	Cotisation	Total
Adhérent seul	1 015	38.95	39 542.04
Adhérent Couple	293	67.95	19 895.76
Adhérent Famille	551	72.70	40 043.16
Adhérent avec enfant(s)	170	48.60	8 281.44
TOTAUX ADHERENTS	2 029		107 762.40

Depuis le début de l'année

	31/12/2015	31/10/2016	Variation
Adhérent seul	100	92	-8
Adhérent Couple	29	25	-4
Adhérent Famille	43	38	-5
Adhérent seul avec enfant(s)	13	16	3
TOTAUX ADHERENTS	185	171	-14

VENTILATION PAR MEMBRE

VARIATION DEPUIS LE MOIS PRECEDENT

	30/09/2016	Entrées	Sorties	31/10/2016	Différences	
MEMBRES A (Adhérents)	179	23	31	171	-8	-4.47%
MEMBRES B (Conjoints)	65	7	11	61	-4	-6.15%
MEMBRES C (Enfants)	106	10	25	91	-15	-14.15%
TOTAUX BENEFICIAIRES	350	40	67	323	-27	-7.71%

VARIATION DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

	31/12/2015	31/10/2016	Variations	
MEMBRES A (Adhérents)	185	171	-14	-7.57%
MEMBRES B (Conjoints)	72	61	-11	-15.28%
MEMBRES C (Enfants)	105	91	-14	-13.33%
TOTAUX BENEFICIAIRES	362	323	-39	-10.77%

VARIATION DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2016

Les variations négatives des effectifs depuis le début de l'année entre les adhésions et radiations concernent tous les membres et en particulier les membres C.

La baisse significative de cette population (membre C) est essentiellement due aux radiations que nous avons opérées au mois d'octobre comme tous les ans, des enfants de plus de 25 ans et ceux ne pouvant pas justifier soit de la poursuite de leur scolarité, d'un contrat d'apprentissage ou d'une attestation pôle emploi. En effet, les enfants scolarisés sont maintenus jusqu'à 25 ans. A noter que les enfants handicapés de nos adhérents sont maintenus sans limite de durée.

Nous constatons également qu'à ce jour le dispositif de mise en place de la mutuelle obligatoire n'a pas eu de conséquence directe sur nos effectifs membres B et éventuellement membres C (conjointes et enfants).

VARIATIONS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016			
	Adhésions	Radiations	Différences
MEMBRES A (Adhérents)	1 374	1 482	-108
MEMBRES B (Conjointes)	648	736	-88
MEMBRES C (Enfants)	1 169	1 410	-241
TOTAL	3 191	3 628	-437

b) Décomptes

On peut constater que les décomptes manuels ont diminué -5,27 %. En revanche, les subrogations reçues ont augmenté de façon assez significatives + 6,39 %.

DECOMPTES				
	Du 01/01/2015 au 31/10/2015	Du 01/01/2016 au 31/10/2016	Différences	Différences %
Décomptes manuels reçus	18 890	17 894	-996	-5.27%
Subrogations Praticiens reçues	9 981	10 619	638	6.39%
TOTAL	28 871	28 513	-358	-1.24%

LIGNES SAISIES OU TRAITEES PAR TELETRANSMISSION

Globalement, on peut constater que nous avons traité un peu moins de lignes les 10 premiers mois de l'année 2016 que les 10 premiers mois de l'année précédente.

864 090 lignes traitées cette année contre 874 239 en 2015 soit une diminution de 1,16 %. Cette situation est cohérente si on regarde l'évolution de nos effectifs.

Dans le détail, on constate que les lignes payées aux adhérents par télétransmission accusent une baisse (passant de 236 009 à 221 725 en 2016) alors que les lignes payées aux tiers par télétransmission restent quasiment stables (580 569 cette année contre 580 691 en 2015).

Les lignes traitées aux tiers manuellement sont en augmentation au même titre que les lignes traitées aux adhérents manuellement.

Les lignes traitées manuellement évoluent très peu.

Conclusion : Tous ces indicateurs permettent de dire que l'activité du service reste soutenue et ceci malgré la baisse des effectifs.

LIGNES SAISIES OU TRAITEES PAR TELETRANSMISSION						
	Du 01/01/2015 au 31/10/2015		Du 01/01/2016 au 31/10/2016		% en 2015	% en 2016
traitées		874 239		864 090		
Traités par télétrans	816 700		802 294		93.42%	92.85%
Traités manuellement	57 539		61 796		6.58%	7.15%
payées aux adhérents		264 453		250 364	30.25%	28.97%
<i>Traités par télétrans</i>	<i>236 009</i>		<i>221 725</i>		<i>89.24%</i>	<i>88.56%</i>
<i>Traités manuellement</i>	<i>28 444</i>		<i>28 639</i>		<i>10.76%</i>	<i>11.44%</i>
payées au tiers		609 786		613 726	69.75%	71.03%
<i>Traités par télétrans</i>	<i>580 691</i>		<i>580 569</i>		<i>95.23%</i>	<i>94.60%</i>
<i>Traités manuellement</i>	<i>29 095</i>		<i>33 157</i>		<i>4.77%</i>	<i>5.40%</i>
TOTAL LIGNES	874 239		864 090			

c) Liste des décès

MEMBRES A

ACTIFS					
ENERGIE	FERROVIAIRE - PARIS	RONDOT	Laurent	09/01/2016	45 ans
ENERGIE	GUYANE - THERMIE	LINGLIN	Bernard	08/02/2016	60 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - NANTERRE INTERIEUR	MANE	Mamadou	13/02/2016	53 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - VERQUIN	COUBRONNE	Olivier	24/02/2016	48 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - GUERVILLE	DOUET	Sylvain	18/03/2016	46 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - CHATEAUROUX	JEANNIN	François	27/03/2016	32 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	BORDE	Alain	05/04/2016	56 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - BLOIS	PIONNIER	Eric	08/04/2016	56 ans
ENERGIE	INFRA NORD - LILLE	LEUREGANS	Fanny	27/04/2016	34 ans
ENERGIE	RESEAUX NORD - LA BASSEE	BICHA	Mohamed	30/05/2016	48 ans
ENERGIE	RESEAUX NORD - LA BASSEE	BECUE	Alain	26/06/2016	57 ans
ENERGIE	ACTIVITE EXPORT - VERQUIN	LESUEUR	Michel	27/06/2016	47 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - ANTONY	HENNEQUIN	Liliane	08/07/2016	50 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	PERROT	Julien	19/07/2016	32 ans
ENERGIE	CERGY - POSTES	DAVY	Laurent	21/07/2016	58 ans
ENERGIE	THERMIE NORMANDIE - ELBEUF	MONNEAUX	Gérard	26/07/2016	61 ans
ENERGIE	QUERCY RODEZ G.E.	GUIRANDE	Stéphanie	27/07/2016	42 ans
ENERGIE	MAINE BRETAGNE - VANNES	BOMME	Joël	26/08/2016	52 ans
ENERGIE	SUD-OUEST - TOULOUSE	LE GOFF	Eric	22/09/2016	58 ans
ENERGIE	POITIER - INFRASTRUCTURE	BASSET	Jean-Louis	10/10/2016	48 ans
ENERGIE	VELIZY - SIEGE	SIGLY	Valérie	11/10/2016	43 ans

RETRAITES

ENERGIE	ILE DE FRANCE - COIGNIERES	LAGARES	Albertino	08/01/2016	76 ans
ENERGIE	MEDITERRANEE - MARSEILLE	ALARY	Michel	11/01/2016	82 ans
ENERGIE	EIFFAGE ENERGIE - SIEGE	NICOLAS	Jean-Henri	19/01/2016	88 ans
ENERGIE	THERMIE NORMANDIE - ELBEUF	HUYGHE	Alain	02/02/2016	62 ans
ENERGIE	AQUITAINE - BORDEAUX	LANSALOT	Maxime	08/02/2016	87 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - NANTERRE E.P.	AMAURY	Claude	10/02/2016	72 ans
ENERGIE	BRETAGNE - MORLAIX	FRAGNOL	Fernand	17/02/2016	90 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - DUNKERQUE	COMBE	Claude	27/02/2016	84 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - MALAKOFF	VEYRIER	Jean	08/03/2016	86 ans
ENERGIE	CHAMPAGNE - TROYES	DEBLESER	Marcel	13/03/2016	85 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	AMBLARD	Jacky	14/03/2016	77 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	ROMAN	Michel	22/03/2016	87 ans
ENERGIE	MEDITERRANEE - MARSEILLE	FUSINA	René	31/03/2016	65 ans
ENERGIE	METAREG AQUITAINE	MICHAUD	Philippe	01/04/2016	68 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	HUYGHE	Bernard	07/04/2016	64 ans
ENERGIE	RESEAUX NORD - LA BASSEE	LEJEUNE	Gérard	09/04/2016	70 ans
ENERGIE	SIEGE	LECAREUX	Micheline	22/04/2016	90 ans
ENERGIE	BRETAGNE - MORLAIX	LARHER	Jean-Paul	26/04/2016	61 ans
ENERGIE	DOMAS	BRUN	Jean	30/04/2016	69 ans
ENERGIE	ANJOU MAINE - LAVAL	LETUTOUR	Claude	11/06/2016	84 ans
ENERGIE	AQUITAINE - BORDEAUX	DABAN - ROGER	Colette	14/06/2016	93 ans
ENERGIE	ELECTRO FRANCE - ANTONY	FRANCISCO	André	21/06/2016	90 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - DUNKERQUE	SAILLY	Gérard	26/06/2016	68 ans
ENERGIE	SIEGE	POURTOY	Bruno	30/06/2016	64 ans
ENERGIE	NORELEC	GRUSZKIEWICZ	Lucien	16/07/2016	75 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - GRANDS PROJETS	CARTON	Maurice	23/07/2016	84 ans
ENERGIE	BRETAGNE - MORLAIX	DERRIEN	Raymond	24/07/2016	82 ans
ENERGIE	CERGY - POSTES	DJEDIDI	Béchir	30/07/2016	63 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	DIOCLES	René	07/08/2016	65 ans
ENERGIE	CERGY - LIGNES	ABED	Djilali	09/08/2016	69 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - SOMARSER	DUVAL	Roland	09/08/2016	82 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	PEDRETTI	Pierre	28/08/2016	84 ans
ENERGIE	F.E.S. - VERQUIN SIEGE	DESSAINT	Paul	31/08/2016	64 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - SOMARSER	ROUVIERE	Daniel	01/09/2016	85 ans
ENERGIE	GEISPOLSHHEIM - POSTES	DEBERGUE	Jean-Pierre	19/09/2016	67 ans
ENERGIE	ALPELECTRIC	JARDILLER	Louis	07/10/2016	92 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - BLOIS	SALANON	André	08/10/2016	66 ans
ENERGIE	AQUITAINE - BORDEAUX	LALANNE	Louis	12/11/2016	92 ans

MEMBRES B

CONJOINTS D'ACTIFS

ENERGIE	THERMIE EST - PULNOY	FIFRE	Jocelyne	07/02/2016	43 ans
ENERGIE	RESEAUX NORD - LA BASSEE	POUX	Ludivine	15/06/2016	31 ans
ENERGIE	BRETAGNE - MORLAIX	CHAPALAIN	Louise	17/06/2016	58 ans
ENERGIE	ELECTRONIQUE	PILON	Pierre	18/06/2016	57 ans
ENERGIE	VAL DE SEINE - SAINT VIGOR	LEMAIRE	Sylvie	27/06/2016	55 ans

CONJOINTES DE RETRAITES

ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	DELPRAT	Francine	12/04/2016	79 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	WASIELCZYK	Chantal	18/04/2016	67 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	LEBORGNE	Henriette	18/04/2016	89 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - LITTORAL	LABAERE	Colette	02/05/2016	76 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - DIRECTION REGIONALE	HEBRAS	Madeleine	05/05/2016	96 ans
ENERGIE	DISTRELEC	REYNAUD	Frédérique	04/06/2016	89 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	DOUSSINEAU	Marie-Jeanne	06/07/2016	78 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - LITTORAL	RUGALA	Barbara	24/07/2016	63 ans
ENERGIE	DOMAS	CERVERA	Isabel	06/08/2016	75 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - BRY SUR MARNE	MEZIANI	Malika	04/09/2016	62 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - CORBEIL	HAUSSAIRE	Josette	13/09/2016	77 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - MALAKOFF	PAILLARD	Claudette	17/09/2016	66 ans
ENERGIE	AQUITAINE - BORDEAUX	VALDIVIESSO	Raymonde	04/10/2016	87 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - VERQUIN	DILLY	Rika	20/10/2016	62 ans

VEUVES DE RETRAITES

ENERGIE	AQUITAINE	VIVE	Ghislaine	15/01/2016	89 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - COIGNIERES	MAGRINO	Philomène	05/02/2016	85 ans
ENERGIE	EIFFAGE ENERGIE - SIEGE	PICARD	Jeanne	13/02/2016	88 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - LETOT	DIEZ	Madeleine	09/03/2016	87 ans
ENERGIE	ANJOU MAINE - LAVAL	HUCHEDE	Lucienne	14/03/2016	89 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - SOMARSER	LONCLE	Colette	06/05/2016	89 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	LE TULZO	Marie-Thérèse	15/05/2016	95 ans
ENERGIE	CHAMPAGNE ARDENNES	LUDOT	Thérèse	16/05/2016	98 ans
ENERGIE	LINELEC	VAN LIERDE	Catherine	05/06/2016	95 ans
ENERGIE	BRETAGNE	BOUILLOUD	Léa	20/06/2016	93 ans
ENERGIE	INFRA NORD - METROPOLE LILLE	JACQUART	Andrée	08/07/2016	84 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - NANTERRE E.P.	AMAURY	Antoinette	31/10/2016	69 ans

MEMBRES C

ENFANTS D'ACTIFS

ENERGIE	RESEAUX NORD - LA BASSEE	DUHAMEAU (VALNOIR)	Alicia	28/03/2016	21 ans
ENERGIE	INFRA NORD - COTE D'OPALE	PILLE	Gabin	11/05/2016	11 mois

.....
Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

3°) Situation financière au 31 octobre 2016

EXTRAPOLATION DES PRESTATIONS VERSEES au 31 OCTOBRE (en k€)

L'extrapolation au 31 décembre 2016 des chiffres arrêtés au 31 octobre 2016 affiche un résultat de 9 370 k€ inférieur à nos prévisions qui s'élèvent à 9 486 k€ et également au-dessous de notre réalisé au 31 décembre 2015 de 9 508 k€.

Le faible résultat du mois d'octobre est en parti dû à une absence de règlement le lundi 31. En effet cette journée n'ayant pas été travaillée, nous n'avons pas généré de règlements.

Si nous estimons cette journée à environ 40 000 € et donc extrapolée à 48 000 €, alors nous rapporterons la consommation du mois d'octobre extrapolée à 9 418 K€ au lieu des 9 370 k€ comme affiché.

Nous restons, toutefois, encore en dessous des seuils indiqués.

En revanche, dans le détail, nous ne pouvons pas contester le fait qu'il y ait une hausse significative de la consommation pour la chambre particulière + 17 %.

Depuis un certain temps, nous assistons à une incitation des hôpitaux envers leurs patients pour la prise d'une chambre seule.

La proposition presque systématique de la chambre particulière est la raison de la hausse de ce poste.

En revanche, nous assistons à la baisse de la consommation pour l'orthopédie appareillage et le dentaire.

Le reste à charge important de ces prestations pour les patients peut-être une des raisons de ces baisses de consommations.

Pour les médecins **non** signataires du Contrat d'Accès aux Soins, le plafonnement des remboursements en 2016 est à 125 % de la base sécurité sociale et le sera à 100 % en 2017.

PRESTATIONS	Réalisé	PREVIS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMB	OCTOBRE	ECARTS sur Prévis	Variations sur 2015	% Variations sur 2015
	2015	2 016													
HONORAIRES MEDICAUX	854	870	779	838	866	867	846	842	814	798	803	804	-65	-49	-5.78%
CHIRURGIE	495	505	517	610	623	618	603	592	568	541	530	525	20	30	5.99%
FORFAIT 18 EUROS	34	35	34	36	37	37	36	37	38	37	36	37	2	3	7.83%
CHAMBRE PARTICULIERE	268	273	229	283	289	319	299	300	307	313	316	314	41	46	17.17%
RADIOLOGIE	241	245	224	245	256	258	251	249	241	238	238	238	-7	-3	-1.12%
ANALYSES - LABORATOIRE	271	276	253	264	283	287	284	277	271	269	270	271	-6	0	-0.17%
SOINS DENTAIRES	153	156	144	153	159	160	156	157	153	148	147	147	-9	-6	-4.00%
PROTHESES DENTAIRES	1 536	1 565	1230	1399	1547	1551	1545	1594	1569	1497	1464	1457	-108	-79	-5.16%
ORTHODONTIE	444	452	342	394	399	416	428	435	421	411	419	426	-26	-18	-4.08%
AUXILIAIRES MEDICAUX	398	406	349	404	414	408	405	406	405	393	386	379	-27	-19	-4.88%
SOINS EXTERNES	134	137	151	137	139	139	139	138	138	137	135	135	-2	1	0.51%
HOSPITALISATION	484	493	694	482	431	439	440	500	497	485	477	465	-28	-19	-3.92%
PHARMACIE	1 384	1 410	1306	1365	1420	1405	1396	1346	1314	1331	1344	1351	-59	-33	-2.37%
ORTHOPEDIE - APPAREILLAGE	530	540	433	490	495	519	515	523	528	517	511	494	-46	-36	-6.80%
FORFAIT OPTIQUE	1 751	1 784	1550	1731	1760	1778	1820	1797	1810	1805	1798	1801	17	50	2.87%
LENTILLES OCULAIRES	32	33	31	26	31	31	30	29	29	28	28	29	-4	-3	-10.75%
FORFAIT JOURNALIER	316	322	332	293	282	297	299	306	317	316	315	315	-7	-1	-0.34%
AUTRES PRESTATIONS	181	185	123	144	152	158	167	175	177	176	180	182	-3	1	0.33%
TOTAL PRESTATIONS	9 508	9 486	8 721	9 293	9 583	9 687	9 660	9 703	9 597	9 440	9 397	9 370	-317	-138	-1.45%

PRESTATIONS VERSEES au 31 OCTOBRE (en k€)

Les prestations versées au titre des 10 premiers mois de l'année évoluent peu par rapport aux prestations versées des 10 premiers mois de l'année précédente (-0,88%).

En revanche, dans le détail nous avons une explosion de la consommation pour la chambre particulière et une augmentation importante mais plus modérée pour la chirurgie. Respectivement + 18,65 % et + 8,47 %.

Les raisons de cette hausse vous ont été données précédemment pour la chambre particulière. Pour la chirurgie, c'est la conséquence du désengagement de PRO BTP pour la population Etam.

Les postes comme l'orthopédie, le forfait lentilles et le dentaire sont quant à eux en baisse par rapport aux 10 premiers mois de l'année précédente.

Nous pouvons craindre que le coût important de certaines de ces prestations laissant un reste à charge non négligeable pour un certain nombre de patients les oblige à renoncer aux soins.

PRESTATIONS CONSOMMATION REELLE	du 1er janvier 31 octobre 2015	du 1er janvier 31 octobre 2016	Différence sur les 10 mois	% sur les 10 mois
HONORAIRES MEDICAUX	708 439	667 528	-40 911	-5.77%
ACTES EN K + D.P. (Chirurgie)	401 810	435 825	34 015	8.47%
CHAMBRE PARTICULIERE	219 794	260 783	40 989	18.65%
RADIOLOGIE	197 956	197 356	-599	-0.30%
ANALYSES	224 268	224 768	500	0.22%
SOINS DENTAIRES	127 138	121 790	-5 348	-4.21%
PROTHESES DENTAIRES	1 269 143	1 209 298	-59 845	-4.72%
ORTHODONTIE	366 138	353 308	-12 830	-3.50%
AUXILIAIRES MEDICAUX	324 601	314 323	-10 279	-3.17%
HOSPITALISATION	390 898	386 026	-4 871	-1.25%
SOINS EXTERNES HOPITAL	113 998	111 842	-2 156	-1.89%
PHARMACIE	1 150 834	1 121 272	-29 562	-2.57%
ORTHOPEDIE	439 704	409 959	-29 744	-6.76%
FORFAIT OPTIQUE	1 443 428	1 494 790	51 362	3.56%
FORFAIT LENTILLE	27 277	23 968	-3 309	-12.13%
FORFAIT JOURNALIER	256 439	261 627	5 188	2.02%
AUTRES	182 789	181 202	-1 587	-0.87%
TOTAL AU 31 OCTOBRE	7 844 655	7 775 665	-68 990	-0.88%

ETAT DES PLACEMENTS

Nous pouvons constater que notre politique de placements à changer depuis maintenant 3 ans.

Nous avons fait le choix de diversifier nos placements et déposer une grande partie de nos avoirs sur des comptes plus rémunérateurs tout en veillant à prendre le moins de risque possible.

Notre autorité de tutelle, ACPR, veille à ce que nos placements soient sécurisés; tout comme nous d'ailleurs. Depuis 2013, la part de nos avoirs chez Eiffage Energie s'est vue nettement diminuée au profit de nouveaux placements essentiellement contractés auprès de la Banque Postale.

En 2014, nous avions près de 60 % de nos avoirs en trésorerie placés chez Eiffage Energie. En 2015, nous sommes passés à 23 %. Pour terminer à environ 19 % en 2016.

Il faut savoir qu'à la fin de l'exercice 2014, les produits financiers générés par nos placements chez Eiffage Energie étaient quasi nuls et totalement nuls en 2015.

De plus, l'ACPR ne considère pas nos dépôts chez Eiffage Energie comme des placements mais comme des

créances et cela à un impact sur notre marge de solvabilité.

Je vous rappelle que la marge de solvabilité est un indicateur de santé des assurances et des mutuelles.

Face à la difficulté de trouver des placements toujours plus intéressants, nous envisageons de nous orienter vers des investissements immobiliers de type SCPI (Société Civile de Placement Immobilier).

Le Conseil accepte une enveloppe d'environ 500 000 € pour un investissement en SCPI.

	31/12/2014			31/12/2015			31/10/2016		
SICAV 1ERE MONETAIRE BANQUE POSTALE	1 175 769.62			1 175 769.62			1 175 769.62		
SICAV MUTUELLE 5 ANS BANQUE POSTALE	500 000.00	4 742 311.58	40.42%	500 000.00	9 025 024.23	77.18%	500 000.00	9 825 024.23	81.11%
TITRES SUBORDONNES AGRUME	40 000.00			40 000.00			40 000.00		
COMPTE SUR LIVRET BANQUE POSTALE	3 026 541.96			7 309 254.61			8 109 254.61		
COMPTE COURANT EIFFAGE ENERGIE	5 815 881.72	6 989 169.80	59.58%	2 668 088.13	2 668 088.13	22.82%	2 287 498.56	2 287 498.56	18.89%
FONDS DE RESERVE EIFFAGE ENERGIE	1 173 288.08			0.00			0.00		
COMPTES BANCAIRES	27 520.05			25 419.67			232 625.86		
TOTAL	11 759 001.43			11 718 532.03			12 345 148.65		

4°) Rapport de l'expert comptable (voir en annexe)

Mathias DUROUX présente son rapport.

5°) Prestations et cotisations 2017

Delphine MAÎTRE présente le budget recalé P2 – 2016, ainsi que le budget 2017.

DEPENSES en K€	PREVISIONS	REALISE	ECARTS	PREVISIONS	REALISE	ECARTS	P0	P1	P2
	2014	2014	2014 Sur prévis.	2015	2015	2015 Sur prévis.			
PRESTATIONS	9 744	9 318	-426	9 632	9 508	-124	9 486	9 500	9 500
FRAIS GENERAUX	450	523	73	490	474	-16	495	495	499
REASSURANCES	156	137	-19	142	138	-4	150	137	147
COTISATIONS ORGANISMES	103	88	-15	91	89	-2	88	86	60
T.S.A. (C.M.U.)	1 348	1 368	4	1 365	1 345	-20	1 331	1 388	1 371
IMPOTS ET TAXES	74	282	224	105	116	11	112	98	76
PROVISIONS – AMORTISSEMENT	100	-113	-213	120	291	171	120	120	0
EXCEDENTS DE RECETTES	0	387	387	0	-50	-50	0	194	288
IMPOTS SUR LES SOCIETES				0	0	0	0	97	144
TOTAL	11 975	11 990	15	11 945	11 911	-34	11 782	12 115	12 083
RECETTES en K€	PREVISIONS	REALISE	ECARTS	PREVISIONS	REALISE	ECARTS	P0	P1	P2
	2014	2014	2014 Sur prévis.	2015	2015	2015 Sur prévis.			
COTISATIONS	6 495	6 429	-66	6 540	6 410	-130	6 409	6 504	6 502
COMITE CENTRAL et COMITES	5 445	5 496	51	5 350	5 440	90	5 300	5 538	5 514
PRODUITS FINANCIERS	20	32	12	40	33	-7	50	50	45
DIVERS	15	33	18	15	28	13	23	23	23
TOTAL	11 975	11 990	15	11 945	11 911	-34	11 782	12 115	12 083

DEPENSES en K€	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2015	P0	P1	P2	P0	P0
	2015	2015	Sur prévis.	2016	2016	2016	2017	2017
PRESTATIONS	9 632	9 508	-124	9 486	9 500	9 500	9 690	9 690
FRAIS GENERAUX	490	474	-16	495	495	499	452	452
REASSURANCES	142	138	-4	150	137	147	147	147
COTISATIONS ORGANISMES	91	89	-2	88	86	60	78	78
T.S.A. (C.M.U.)	1 365	1 345	-20	1 331	1 388	1 371	1 329	1 338
IMPOTS ET TAXES	105	116	11	112	98	76	80	82
PROVISIONS - AMORTISSEMENT	120	291	171	120	120	0	0	0
EXCEDENTS DE RECETTES	0	-50	-50	0	194	288	-153	-0
IMPOTS SUR LES SOCIETES	0	0	0	0	97	144	0	0
TOTAL	11 945	11 911	-34	11 782	12 115	12 083	11 624	11 786
RECETTES en K€	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2015	P0	P1	P2	P0	P0
	2015	2015	Sur prévis.	2016	2016	2016	2017	2017
COTISATIONS	6 540	6 410	-130	6 409	6 504	6 502	6 283	6 321
COMITE CENTRAL et COMITES	5 350	5 440	90	5 300	5 538	5 514	5 263	5 388
PRODUITS FINANCIERS	40	33	-7	50	50	45	54	54
DIVERS	15	28	13	23	23	23	23	23
TOTAL	11 945	11 911	-34	11 782	12 115	12 083	11 624	11 786

Son commentaire :

Le budget au 31 octobre 2016 réactualisé, laisse apparaître un bénéfice après impôts d'environ 288 k€.

Les dépenses et notamment les frais généraux sont en augmentation. En effet, nous avons dû faire intervenir notre cabinet d'actuaire pour nous accompagner dans la rédaction des politiques écrites. Nous avons dû engager cette charge dont les travaux ont été réalisés en grande partie sur l'exercice 2016. Un reliquat sera à prendre en compte sur 2017.

Parmi les autres dépenses en augmentation, il y a les déplacements du service administratif. Leurs buts étaient de promouvoir notre Mutuelle auprès des comités d'entreprises Eiffage Energie non mutualisants.

Concernant les cotisations aux organismes, ils sont en baisse puisqu'ils sont liés à nos effectifs.

Les impôts et la TSA (CMU) sont en diminution dont la raison est toujours liée à la baisse de nos adhérents et de plus, nous avons récupéré une somme de 14 k€ sur une charge à payer dont nous n'étions plus redevable, à savoir la C3S. En effet, le rehaussement du plafond d'assujettissement de celle-ci à 19 Md€ nous a mécaniquement exonéré du paiement.

Selon notre budget 2016, nous devrions payer de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 144 k€ (33%).

Poursuivons notre analyse avec les recettes.

Les cotisations et la part du Comité Central est moindre avec le phénomène de la diminution constante de nos adhérents.

Enfin, notre poste « produits financiers » est à la hausse due à une année complète de placements à hauteur de 8,1 Md€.

La trésorière propose aux membres du Conseil d'Administration une augmentation des cotisations de 2,4% pour les adhérents inactifs sans revalorisation des cotisations des actifs pour cette année.

Deux présentations de budget ont été établies pour vous présenter les prévisions sur l'exercice 2017 :

Une colonne sans augmentation des cotisations et une seconde colonne avec augmentation des cotisations : +2,4% pour les adhérents inactifs.

La revalorisation des cotisations de cette population est nécessaire au vue de la dégradation du ratio Actifs / Inactifs qui perdure depuis maintenant plusieurs années.

Les autres raisons sont les suivantes :

- Diminution des effectifs. Depuis plusieurs années, nos effectifs ne cessent de baisser.
- Augmentation constante de certaines prestations et proposition de nouvelles prestations.

Après une longue discussion, le Conseil a décidé à la majorité d'augmenter, pour 2017, les cotisations des inactifs de + 2,4 % et de maintenir les cotisations des actifs au même niveau qu'en 2016.

Les cotisations 2017 se présentent de la façon suivante :

COTISATIONS 2017	Adhérent en activité	Adhérent retraité
	Régime général	
Adhérent seul	38.95 €	45.65 €
Adhérent couple	67.95 €	79.40 €
Adhérent famille	72.70 €	84.75 €
Adhérent seul avec enfant(s)	48.60 €	56.50 €

Le Conseil d'administration a également décidé de porter les cotisations des retraités du régime Alsace-Moselle de 50% à 60% des cotisations du régime général à compter du 1^{er} janvier 2017. De plus, toute modification future de la composition familiale, de cette population, sera soumise à la cotisation du régime général.

6°) Modifications statutaires

Hormis la modification statutaire relative à l'augmentation des cotisations qui sera soumise à ratification aux adhérents lors de la prochaine Assemblée Générale, il a été proposé au Conseil d'Administration d'intégrer 2 nouvelles prestations :

- L'ostéopathie : Limité à 2 séances par an à concurrence de 20 € chacune.
- Les implants dentaires : 500 € + 200 € pour le pilier implant avec le plafond de remboursement des prothèses dentaires (limité à 2 500 € par an).

Les modifications concernant les cotisations et les prestations seront applicables dès le 1^{er} janvier 2017 et ce en vertu de la délégation donnée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

7°) Désignation du commissaire aux comptes 2017 – 2022

De nouvelles dispositions règlementaires nous obligent à renouveler le mandat de nos commissaires aux comptes tous les 6 ans.

La mission de notre actuel commissaire aux comptes Ernst & Young se terminera fin 2016. Il interviendra une dernière fois pour la certification de nos comptes 2016.

En conséquence, nous avons été contraints de lancer un appel d'offre pour en trouver un autre. Pour nos recherches, nous nous sommes limités à 4 cabinets : KPMG, DELOITTE, GROUPE CONSEIL UNION et BINERGY.

Après étude des dossiers, Valéry PENEL-CAPELLE et moi-même avons porté notre choix sur « GROUPE CONSEIL UNION ». Cela pour plusieurs raisons :

Pour sa structure à « dimension humaine » (55 personnes), facilement accessible, interlocuteur unique, pour son expérience dans le domaine mutualiste (50 ans) et pour sa proposition commerciale quasi-équivalente au commissaire aux comptes actuel, voir même en dessous.

Le Conseil accepte le choix du cabinet GROUPE CONSEIL UNION pour la mission de commissariat aux comptes pour la période 2017 à 2022.

8°) Nomination aux fonctions clés

Il a été décidé, en séance, d'attribuer la fonction clé « Conformité » à Monsieur BARRES Alain, secrétaire.
Cette fonction était, jusqu'à présent, sous la responsabilité de Monsieur PENEL-CAPELLE Valéry, Vice-Président.

9°) Validation des politiques écrites

Les travaux sur les politiques écrites n'ayant pas été complètement finalisés, il a été décidé de reporter leurs validations au prochain Conseil d'Administration prévu le samedi 28 janvier 2017.

10) Présentation du rapport ORSA

Le rapport ORSA figurant en annexe a été présenté en séance et approuvé par les membres du Conseil d'Administration. Il fera l'objet d'un dépôt sur le portail « OneGate » de l'A.C.P.R. dans les 15 jours.

11) Cas particuliers

Deux demandes de secours exceptionnels ont été présentées. Le Conseil accepte, pour ces cas, le principe d'accorder une aide.

Dates à retenir

Commission de contrôle	:	24 janvier 2017 à 08h45 à la Plaine Saint-Denis
Bureau du Conseil d'Administration	:	27 janvier 2017 à 15h30 à la Plaine Saint-Denis
Conseil d'Administration	:	28 janvier 2016 à 8h00 à Saint-Denis

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 12h25.

Le Secrétaire

La Présidente

Alain BARRES

Anny GOUY





Note à l'attention du Conseil d'Administration de la Mutuelle Santé Eiffage Energie (19 novembre 2016)

Au vu des données de fin octobre et de la dernière itération des prévisions pour l'exercice, l'année 2016 pour la Mutuelle Santé Eiffage Energie devrait se caractériser par une progression des produits et des résultats, après un exercice 2015 déficitaire suite à un changement de méthode comptable.

On note une nouvelle fois, en 2016 comme depuis plusieurs années maintenant, une **diminution des effectifs**. A fin octobre (2016 par rapport à 2015), cette diminution est de -452 personnes (-2,1%), après déjà -357 personnes (soit -1,8%) l'année précédente. On rappelle qu'en 2014, les mouvements de structure expliquaient le départ de 50 personnes environ (chez Eiffage Energie Thermie Sud-Ouest et Eiffage Energie Anjou Maine), alors que ni en 2015 ni en 2016, il n'y a pas de tels mouvements. Suite aux élections professionnelles de novembre 2015 dans l'UES Eiffage Energie, il était convenu d'attendre des variations de périmètres significatives au 1^{er} janvier 2017. Il n'y en aura pas -a priori-, tout comme il n'y en a pas eu en 2016. La nouveauté est que la porte d'entrée reste ouverte pour le 1^{er} janvier 2018.

La diminution des effectifs tient surtout au recul du nombre de salariés dans les sociétés qui mutualisent [pour mémoire, l'UES Eiffage Energie a perdu 408 salariés entre septembre 2015 et 2016 (-2%), et plus globalement le recul est de -2.341 p. à périmètre constant depuis septembre 2011, soit -10%]. Pour la Mutuelle, ce sont les Membres C qui ont le plus diminué ces 12 derniers mois (-197 soit -3%).

Une fois de plus en 2016, la variation est opposée entre les bénéficiaires actifs et inactifs, puisque les actifs sont 552 de moins (-3%, après -540 constatés entre octobre 2014 et 2015) tandis que les bénéficiaires inactifs sont 100 de plus (+3% après +5% en octobre 2015). On constate alors une nouvelle dégradation du ratio « **bénéficiaires actifs / inactifs** », qui diminue depuis de nombreuses années :

	oct-11	oct-12	oct-13	oct-14	oct-15	oct-16
Bénéficiaires actifs / inactifs	6,7	6,2	5,4	4,8	4,5	4,2

On note également la diminution des Membres A : -148 personnes, recul qui se décompose entre -204 adhérents actifs et +56 adhérents inactifs (dont +90 retraités mais aussi -34 chômeurs).

Les **produits** de la Mutuelle proviennent principalement de 2 origines : la participation du CCE, tout d'abord, qui devrait se monter en 2016 (selon le dernier budget) autour de 5.514 K€, contre 5.440 K€ en 2015 et 5.496 K€ en 2014. Cela signifierait une hausse de +1% environ, qui s'expliquerait par le coup de pouce décidé par la Direction de l'UES (en compensation de la prise en compte des chômeurs, et de la chirurgie pour les non cadres) amenant la participation employeur à 63 Euros (+4%). Ensuite, les cotisations perçues seraient également en hausse : 6.502 K€ perçus en 2016 contre 6.410 K€ en 2015 et 6.429 K€ en 2014. La réévaluation des cotisations décidée pour 2016 (+2%) a permis de faire croître ces recettes, malgré la diminution des bénéficiaires actifs.

Les produits totaux devraient donc augmenter en 2016, ce qui est au final surprenant puisqu'une diminution était attendue cette année. Ils se monteraient à 12.083 K€, contre 11.911 K€ en 2015 et 11.782 K€ prévus dans le budget en début d'année. Il s'agirait alors de la première augmentation des produits depuis au moins 5 ans.

La principale charge de la Mutuelle est évidemment constituée par les **prestations servies**. Celles-ci sont en baisse de -0,9% en octobre 2016 par rapport à octobre 2015, logiquement vu le recul des effectifs, mais de façon moindre (en gros, -1% pour les prestations et -2% pour les effectifs). L'évolution est la suivante, à fin octobre :

(en K€)	oct-11	oct-12	oct-13	oct-14	oct-15	oct-16	16/15
Prestations	7.610	8.174	7.948	7.749	7.845	7.776	-0,9%

Le dernier budget prévisionnel (réalisée à partir des données relevées en octobre 2016) du volume des prestations pour l'ensemble de l'actuel exercice est de 9,5 M€, au même niveau que celui relevé en 2015 (-0,1%) et supérieur de +2% à celui de 2014. Il serait également proche de la prévision initiale (+0,1% seulement). Le montant annuel des prestations évolue (et évoluerait) ainsi :

(en K€)	2011	2012	2013	2014	2015	2016 prév.	16p/15
Prestations	9.326	9.789	9.488	9.318	9.508	9.500	-0,1%

Parmi les facteurs qui expliquent la stabilisation des prestations servies, on notera d'abord que 2015 avaient vu les prestations augmenter alors que les effectifs diminuaient déjà, ce qui permet d'apprécier la stabilité de 2016. Parmi les postes de dépenses les plus importants, on relève les reculs attendus des honoraires médicaux, de la pharmacie, de l'orthopédie et appareillage, et des prothèses dentaires. En sens inverse, les prévisions pour 2016 tablent sur des hausses du forfait optique et des chambres particulières.

Certes les prestations servies diminueraient, mais moins vite que les effectifs : cela signifie une nouvelle dégradation du ratio **prestations par bénéficiaire**, qui se fixerait autour de 376 Euros par personnes en octobre 2016, contre 371 Euros en octobre 2015 ou 360 €/p à fin octobre 2014.

Les autres charges devraient pour leur part être en légère hausse en 2016 au vu des données relevées à fin octobre. C'est par exemple le cas des frais généraux (+5% prévus) en lien uniquement avec l'augmentation d'ores et déjà constatée du coût de vos conseils (Actualia, en l'occurrence). Enfin, l'ensemble des charges fiscales (CMU, TCA, etc.) devrait être proche en 2016 de ce qu'il était en 2015 (un recul de -1% est tout de même attendu), sauf l'impôt sur les sociétés – nous y reviendrons plus loin.

Par ailleurs, nous rappelons une nouvelle fois que le changement de méthodes comptables de 2015 tenait au calcul de la provision pour prestation à payer : l'impact de ce changement de méthode sur le résultat a été estimé à environ -92 K€, la nouvelle méthode (*Chain Ladder*) aboutissant à provisionner plus que l'ancienne méthode. Le manque de recul de cette nouvelle méthode ainsi que la complexité de sa mise en œuvre empêchent pour le moment de faire une provision fiable sur son calcul : le budget a pris pour hypothèse qu'il n'y aurait ni dotation ni reprise sur provision cette année, du fait de la stabilité anticipée du volume des prestations en fin d'année.

Au total, l'ensemble des charges devrait en fin d'année se situer près de 11,7 M€, à un niveau inférieur à celui envisagé dans le premier budget pour 2016 (11,8 M€) ainsi qu'à celui réalisé en 2015 (11,9 M€).

C'est pourquoi le **résultat** (avant impôt sur les sociétés) en 2016 devrait être bénéficiaire, autour de 432 K€, après une perte de -50 K€ en 2015 et un bénéfice de 387 K€ en 2014, ou encore de 509 K€ en 2013. Ceci constitue une estimation au vu des données de fin octobre 2016, qui reste à confirmer en fin d'année, car une marge d'erreur (significative) existe.

Tout ceci doit aider votre réflexion pour l'an prochain, notamment sur le niveau des cotisations. La diminution des effectifs va sans doute se poursuivre, et ceci pourrait signifier une baisse des produits et une nouvelle dégradation du ratio bénéficiaires actifs / inactifs. Néanmoins, cela resterait ponctuellement sans danger pour la Mutuelle, grâce notamment à vos très importantes réserves qui vous permettent de remplir sans inquiétude vos obligations (marge de solvabilité, fonds de garantie) auprès des autorités de tutelle.

Voici les éléments que nous pouvons faire ressortir, au vu des données de l'année en cours et des premières prévisions pour 2017, afin que le Conseil puisse faire ses choix en toute connaissance de causes.

Montreuil, le 19 novembre 2016.